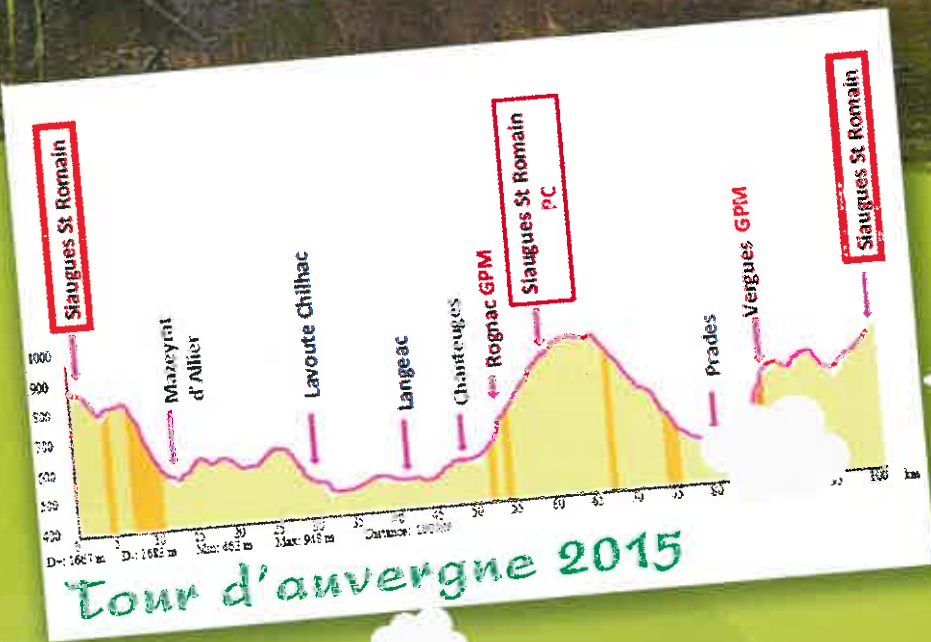


# L'ÉCHO DE LA TOUR



**TOUR D'Auvergne cycliste «New look»**  
Edition 2015



# ÉDITO DU MAIRE

## SOMMAIRE

- ◆ La mairie  
page 3
- ◆ La vie municipale  
page 4
- ◆ Travaux, urbanisme,  
voirie  
page 6
- ◆ Environnement  
page 8
- ◆ Histoire/Patrimoine  
page 10
- ◆ Jeunesse  
page 11
- ◆ Vie associative  
page 13
- ◆ Dossier spécial :  
"Tour d'Auvergne  
2015"  
page 15
- ◆ En bref  
page 17
- ◆ Agenda  
page 20

L'ÉCHO DE LA TOUR  
Informations municipales 2015

Directeur de publication :  
Gilles RUAT

Rédaction et saisie des textes :  
Nathalie HAUSNER, Sophie  
MARCHAL (travaux agents commu-  
naux 2014), Yves ATTARD (éclairage),  
Éléonore BOISSIER (TAP), Christian  
BOURDIER/Serge COHADE (asso-  
ciation Sports et loisirs), Philippe PAYS  
(association Moto Loisirs), Stéphane  
DELLORENZI (rentrée/Sou de  
l'école), commission de rédaction

Photos :  
Mairie, Guy BRUNEL,  
Philippe PAYS,  
La montagne Brioude  
La Montagne (Catherine David)

Conception et réalisation :  
DESIGN CREATION

Parution : semestrielle  
Distribué par La Poste  
Tirage : 500 exemplaires  
Dépôt légal : juillet 2015

Mes biens chers concitoyens,

Au cours des six premiers mois de cette année 2015, notre commune a encore été endeuillée à de multiples reprises et les pensées du maire et du conseil municipal sont naturellement emplies de compassion envers les familles ainsi touchées par la disparition d'un proche, d'un ami.

L'été qui s'annonce est bien souvent pour chacun et chacune d'entre nous, un moment privilégié pour resserrer les liens amicaux et familiaux autour de retrouvailles parfois improvisées, souvent préparées et attendues de longue date.

Pour animer cette saison estivale, notre commune a la chance de pouvoir compter sur ses associations qui s'investissent pour le bien-être et le plaisir de chacun. Le centre de loisirs piloté par le CLEL va tout mettre en œuvre autour de sa directrice et de ses animateurs pour que nos enfants se retrouvent autour d'activités de découverte et de jeu. Le comité des fêtes, j'en suis sûr, va comme d'habitude faire preuve d'imagination pour faire (re)découvrir le quotidien du métier d'éleveur de moutons à nos visiteurs et à bon nombre d'entre nous.

Le 14 juillet, le football-club de Siaugues proposera sa soirée dansante gratuite qui suivra un bon repas et la projection du feu d'artifice. Une exposition sera proposée par un amoureux éclairé de la photographie qui est M. Romaneix, un nouvel habitant de notre commune qui nous fera partager sa passion.

Cette année, la municipalité a pris l'initiative de candidater afin que Siaugues soit ville départ et ville arrivée du Tour d'Auvergne cycliste, épreuve renommée au sein des pelotons amateurs.

Individuelles ou associatives, toutes les bonnes volontés sollicitées ont répondu présent pour que cette journée du samedi 25 juillet soit un vecteur de communication permettant de montrer bien au-delà de notre canton, que les Siauguaines et les Siauguains sont accueillants et que notre commune est riche de ses paysages et de son passé mais que sans doute, sa plus grande richesse reste ses habitants.

Je reprendrai ici quelques vers d'une chanson de Jacques Brel *L'aventure* :

« L'aventure commence à l'aurore  
À l'aurore de chaque matin.  
Tout ce que l'on cherche à redécouvrir  
Fleurit chaque jour au coin de nos vies  
La grande aventure, il faut la cueillir  
Entre notre église et notre mairie... »

Alors, ne boudons pas notre plaisir, faisons de ces temps forts de la vie communale des moments d'échanges et de partage pour que l'été qui s'annonce soit riche de soleil et de rencontres.

Votre maire  
Gilles RUAT

## INFOS MAIRIE

Téléphone : 04 71 74 21 42 - Fax : 04 71 74 29 09

Mail : [mairie.siauguestemarie@wanadoo.fr](mailto:mairie.siauguestemarie@wanadoo.fr)

Ouverture au public : mardi au samedi de 9h à 12h

Permanence du maire : mercredi après-midi /  
jeudi et samedi matin

Permanence des élus : samedi matin

Communication :

Mail : [siaugues.communication@orange.fr](mailto:siaugues.communication@orange.fr)

Animations/Temps d'activités périscolaire /  
Centre de loisirs/Tourisme (point I) :

Tél. : 04 71 74 23 68

Mail : [info.siaugues@orange.fr](mailto:info.siaugues@orange.fr)

Réservations gîte / camping :

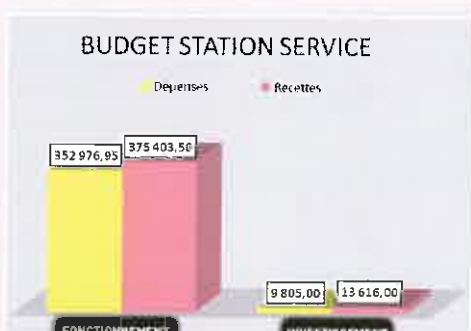
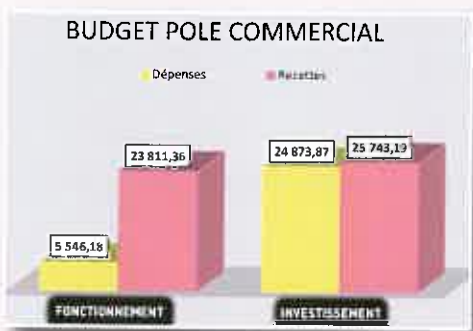
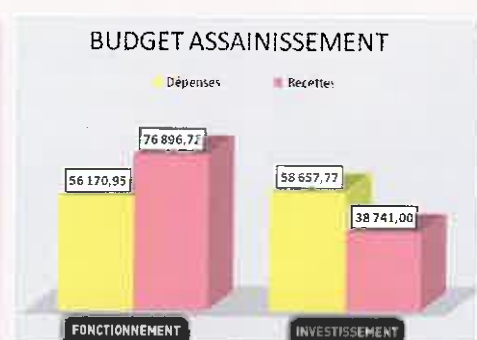
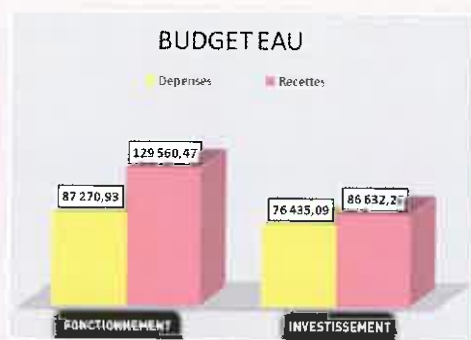
Tél. 06 46 32 71 37



## BUDGETS

### Compte administratif 2014

Il s'agit des recettes et dépenses effectivement réalisées l'année précédente.



### Budget primitif 2015

Ce sont les recettes et dépenses prévues et autorisées pour l'année civile.

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNAL	1 207 082,95 €	1 046 471,36 €
EAU	147 703,00 €	159 661,69 €
ASSAINISSEMENT	74 937,06 €	55 231,06 €
PÔLE COMMERCIAL	23 820,04 €	45 425,40 €
LOTISSEMENT	22 160,50 €	22 150,50 €
STATION SERVICE	478 815,00 €	45 314,68 €
CCAS	7 202,56 €	/

### UTILISATION DU MILLE CLUB

Un nouveau règlement concernant l'utilisation du Mille Club par les associations de la commune de Siaugues et de ses habitants sera présenté au prochain conseil.

Il sera mis en Mairie à la disposition des utilisateurs qui devront le signer avant la réservation de cette salle et la remise des clefs.

## TARIFS ET SERVICES COMMUNAUX (au 01/01/2015)

### Location

Camping ☺ ouvert du 15 juin au 30 septembre (journalier)	
Emplacement	μ
Tente	2,48 €
Caravane	3,10 €
Camping-car	4,11 €
Voiture	1,73 €
Moto	1,42 €
Occupant	<b>Journalier</b>
Adulte	2,58 €
Enfant de - de 10 ans	Gratuit
Animaux	0,66 €
Douche	<b>Inclut dans le tarif journalier</b>
Électricité	1,42 €
Garage mort	1,02 €
Forfait > 1 semaine pour un couple avec 2 enfants	<b>79 €</b>
Gîte d'étape ☺ ouvert du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	
Nuitée	10,65 €
Taxe de séjour	0,20 €
Gîte de Laniac (semaine)	
Haute saison	376,15 €
Moyenne saison	327,77 €
Basse saison	327,77 €
Taxe de séjour	0,62 €
Salle Mille Club TTC (hors période du 15 juin au 30 septembre)	
Association	Gratuit
Caution	
Particulier commune	127,85 €
Particulier hors commune	100 €

### Services

Assainissement TTC	
Participation assainissement collectif	1 263,67
Travaux de branchement	1 147,28 €
Taxe par compteur d'eau	36,73 €
- 0 à 200 m <sup>3</sup>	0,647 €
200 à 500 m <sup>3</sup>	0,474 €
Au-delà de 500 m <sup>3</sup>	0,344 €
Eau TTC	
Travaux de branchement	548,23 €
Travaux effectués par le personnel communal (à l'heure)	
Tracto-pelle avec chauffeur	68,59 €
Camion avec chauffeur	46,64 €
Main d'œuvre	33,48 €
Cimetière (m <sup>2</sup> )	
Concession	129,25 €
Columbarium	
Concession de 15 ans renouvelable	304,20 €
Concession de 30 ans renouvelable	608,40 €
Marché aux veaux	
Entrée	2,00 €

# LA VIE MUNICIPALE

## LES NOUVEAUX HABITANTS ET LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Vendredi 16 janvier 2015 a eu lieu la cérémonie de vœux de la municipalité aux nouveaux habitants au CLSH.

### Village

M. ALMOGUERA (1), rue Général Jean-Baptiste de Morangies  
 M. VICARD Florian (2), rue Général Jean-Baptiste de Morangies  
 M. VISSAC Jean-Pierre (1), rue G' Jean-Baptiste de Morangies  
 M. MICHEL Alain (1), rue Carmen et Maurice Fombeure  
 M<sup>me</sup> FAURE Josiane (1), lotissement La Condamine  
 M<sup>me</sup> RAZAFIARISOA et M. PETIT (3), route du château  
 M. et M<sup>me</sup> ROMANEIX (2), route de Langeac  
 M. et M<sup>me</sup> WYBO (5), rue Saint-Romain

M. et M<sup>me</sup> INGRASIA et MEYRONE (2), Laniac  
 M. et M<sup>me</sup> MARTIN Frédéric (5), Laniac  
 M. CHEMIN Jérémy (2), Limagne  
 M<sup>me</sup> DUCROQ et M. DELAVIER (6), Parredon  
 M. et M<sup>me</sup> GUYOT (2), Parredon  
 M. et M<sup>me</sup> GASTAL (2), Silcuzin

**TOTAL :**  
**40 personnes**

### Hameaux

M<sup>me</sup> MODOCK Raphaëlle et M. BRAUD Hervé (3), Boissières  
 M<sup>me</sup> CHANY Élodie et M. DESCOURS François (2), Poutes





## REMISE DE CHÈQUE TELETHON

Vendredi 6 mars au CLSH, la générosité des habitants de la commune a permis de récolter 4074 euros.

Monsieur Andréoletti, coordonnateur départemental, a remercié toutes les associations et personnes qui se sont impliqués lors de la journée du 6 décembre 2014.

## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Les CATM et leur drapeau, les sapeurs-pompiers, les enfants de l'école et l'Avant-garde de Langeac, accueillis par le maire pour célébrer une page d'histoire, avec le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération du 8 mai 1945, qui fut célébré dimanche 10 mai après la cérémonie religieuse.



## FÊTE DES MÈRES

Dimanche 31 mai a eu lieu la cérémonie de la fête des mères pour accueillir les nouveaux-nés sur la commune de juin 2014 à mai 2015. De plus, cette année, la municipalité a mis en place la médaille des familles nombreuses, avec le diplôme officiel délivré par M. le préfet, avec la présence de M. Peter VIGIER, député et madame Marie-Thérèse ROUBAUD, conseillère départementale et maire de Langeac.

### 2014

DAUPHIN Clara, 01/11/2014

BOURRIER-BERGOGNON Ethan, 14/11/2014

### 2015

HERNANDEZ Tiago, 10/01/2015

MARTIN Hugo, 26/04/2015

### Familles récompensées

ALDON de Siaugues (Blanche et Antonin), 4 enfants

BOISSIER de Laniac (Éléonore et Christophe), 4 enfants

BOISSIER de Limagne (Madeleine, veuve de Raoul), 4 enfants

JOUVE de Rilhac (Marie-Rose et Yves), 6 enfants

LADouble de Limagne (Paulette, veuve de René), 6 enfants

LEYDIER de Limagne (Josette et Maurice), 4 enfants

VAILLE de Parredon (Julien, veuf de Marie-Rose), 4 enfants

VAUZELLES de Boissières (Yvonne, veuve de Louis), 4 enfants

## POINT I - Actuellement

➤ Du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2015 :

Peintures à l'huile

Passez au Point I  
régulièrement pour les admirer.



Aquarelles et portraits - Du 2 au 28 mars 2015



Yannerie - Du 30 mars au 30 avril 2015



Peintures à l'huile - Du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2015

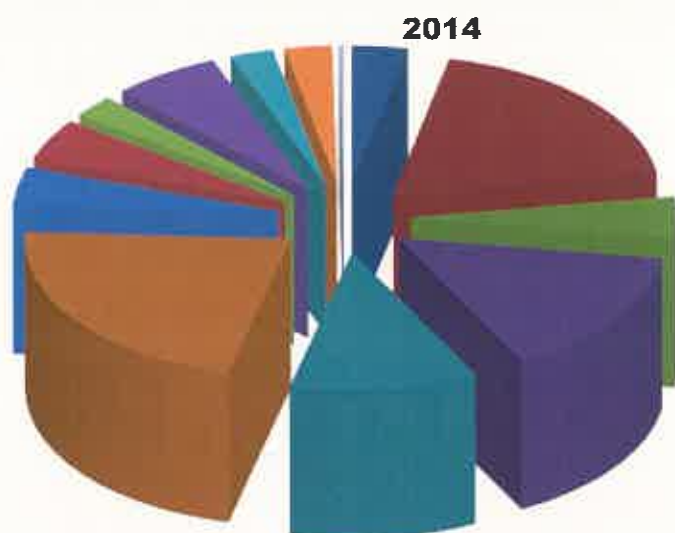


Peindre la soie - Du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2015

# TRAVAUX, URBANISME, VOIRIE

## VOIRIE

Travaux agents communaux 2014.



- Déneigement
- Embellissement
- Nettoyage bourg
- Curage fossés
- Épavage
- Autres travaux voirie
- Eau
- Assainissement
- Entretien matériel
- Travaux bâtiments
- Travaux divers
- Administratif
- Prestations extérieures

## TRAVAUX TERMINÉS

*Travaux petit patrimoine à Lespitalet, Montplot et les 3 croix*

(voir section Histoire/Patrimoine)

## Élargissement route de Limagne



AVANT



APRÈS



# TRAVAUX, URBANISME, VOIRIE

## TRAVAUX EN COURS

### Chemins (10 948 € HT)

- Limagne
- VC n° 8 à partir de Pommier en direction de Vergonzac
- Chemin à partir de la lagune de Vergonzac en direction de Sainte-Marie-des-Chazes
- Chemin de Bussac-Haut vers le GR40 en direction de Chantuzier (travaux réalisés avec la collaboration de la commune de Vissac-Auteyrac)



Tracteur tondeuse et tracteur CLAAS  
avec de gauche à droite Jean-Pierre, Rodolphe et Roman

### Voirie goudronnée (36 192 € HT)

- Farges à Limagne
- Bussac-Haut à RD 55 en direction d'Auteyrac
- Accès maison Robert à Vergonzac
- De Montplot jusqu'à la RD 55
- Rilhac : accès à RD
- Quelques travaux de raccordement

### Maison de la vie communale

Une première tranche de travaux (gros œuvre) débutera en automne 2015 : charpente, couverture, menuiseries extérieures et accessibilité aux personnes handicapées.

### Matériel

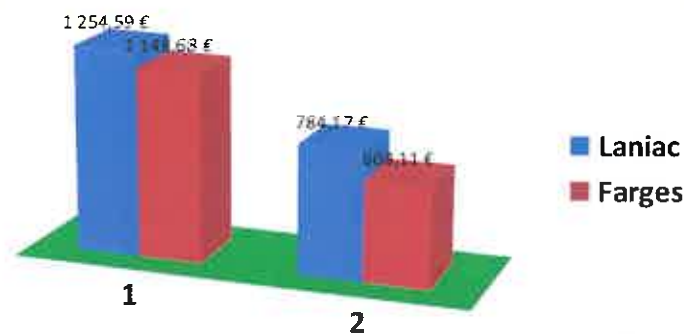
Acquisition pour les services techniques de nouveaux matériaux :

- d'un tracteur de marque CLAAS Arion M = 63 800 € HT
- tracteur tondeuse autoportée éjection haute 24 CV coupe 122 cm = 15 500 € HT
- tondeuse KUBOTA 53 cm = 1 690 € HT

## Éclairage

Les habitants se sont demandés les raisons de la coupure nocturne de l'éclairage public, ces histogrammes montrent clairement que cette coupure associée au changement des lampes et la pose d'une horloge astronomique, font réaliser à notre commune des économies substantielles tout en étant inscrite dans une démarche environnementale.

Yves ATTARD



Comparatif années 2012 et 2014 du coût de la consommation de l'éclairage public de Farges et Laniac

# ENVIRONNEMENT

## AGENDA COLLECTE BAC GRIS/BAC BLEU

Le Bourg, Laniac, Griniac	LUNDI - VENDREDI
Plancherresse, Vacheresse, Les Farges, Les Parrots, Lair Bussac Haut et Bas	LUNDI
Silcuzin, Parredon, Marminhac, Montplot, Lespitalet, Cacheresse, Limagne, Pommier, Le Mas Vergonzac, Boissieres, Rilhac, Ste Marie des Chazes, Moulin de Jougy, Moulin de la Croze	VENDREDI

Le Bourg, Laniac, Griniac	LUNDI - VENDREDI
Plancherresse, Vacheresse, Les Farges, Les Parrots, Lair, Bussac Haut et Bas	LUNDI
Silcuzin, Parredon, Marminhac, Montplot, Lespitalet, Cacheresse, Limagne, Pommier, Le Mas, Vergonzac, Boissieres, Rilhac, Ste Marie des Chazes, Moulin de Jougy, Moulin de la Croze	VENDREDI

## RECENSEMENT DES PNEUMATIQUES USAGÉS

Certains d'entre nous ont parfois "hérité" de pneumatiques dont ils voudraient se débarrasser.

Cela concerne tous les pneumatiques, probablement anciens, puisque désormais la loi fait une obligation de reprise aux professionnels quand il y a un remplacement.

Afin de définir une action de récupération et d'élimination nous souhaitons connaître la quantité de ces pneumatiques à évacuer. Alors, faites-nous savoir vos quantités et la nature de ces pneumatiques (VL, PL, tracteurs).

Vous pouvez en informer la mairie ou plus directement l'élu le plus proche de chez vous.



C. BOURDIER/  
S. COHADE

## Le SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE conduit un projet qui s'inscrit dans une démarche environnementale

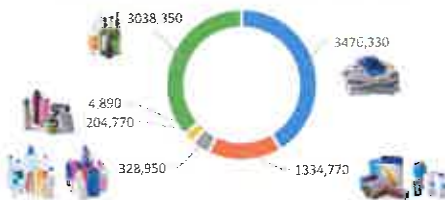
L'objectif à atteindre est de 75 %

C'est au travers d'actions menées grâce à un mécanisme reposant à la fois sur la qualité du dispositif de collecte, sur le tri des emballages, mais aussi sur une démarche globale de prévention, que le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE atteindra un taux de valorisation des déchets collectés sur son territoire de 75 %.

### Tri et recyclage : une logique d'amélioration

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE peut se réjouir du comportement éco-responsable de ses usagers.

8 388,060 tonnes d'emballages recyclés en 1 an



### Bénéfices environnementaux

Grâce au recyclage, ont été économisées :

- 392,600 tonnes de minerai de fer,
- 11,930 tonnes de bauxite,
- 1 998,230 tonnes de sable,
- 1 881,700 tonnes de bois,
- 150,260 tonnes de pétrole brut.

### Un accompagnement sur mesure pour le tri

Recyclable à l'infini, il est le doyen des matériaux triés en France. Cependant, il est encore présent en quantité dans nos poubelles.

En effet, aujourd'hui encore, 4 bouteilles sur 10 sont jetées dans un bac à ordures ménagères (bac gris). En 2015, un des objectifs est de multiplier les actions pour développer le tri du verre. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'appuiera sur un travail de fond mené par les services. Le but étant d'obtenir une analyse détaillée par commune permettant ainsi de structurer et diffuser les consignes en les adaptant aux caractéristiques et aux enjeux de chaque territoire.

Cette réussite passe par la mobilisation de tous les acteurs :

- Associations,
- Elus,
- Commerçants, Artisans,
- Entreprises,
- Ménages, etc...



### Commune de SIAUGUES SAINTE MARIE

Grâce à vous, 19,840 tonnes de verre ont été collectées et recyclées.

### Réduire ces déchets : une cure d'amaigrissement

La prévention des déchets porte sur toutes les étapes de vie d'un produit, de sa production à sa consommation.

En s'engageant dans un programme de prévention des déchets, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE relève le pari de réduire les tonnages de déchets collectés sur son territoire. 7 actions conduites en 2014 :

ACTIONS	RÉSULTATS
Développer le compostage individuel	8 326 composteurs distribués 1 319 tonnes de déchets évitées et valorisées à la maison
Promouvoir l'utilisation de l'autocollant STOP PUB	8 207 STOP PUB distribués aux usagers 110 tonnes de papiers évitées
Développer le réseau de points de collecte des textiles	66 colonnes en place sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE 262 tonnes de déchets valorisées
Développer l'éco-exemplarité du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE	Balaise de l'utilisation de fournitures (papiers, produits phytosanitaires...)
Engagement des commerces / entreprises / professionnels de santé...	Signature de conventions pour une gestion responsable des déchets produits (Hôpital de BRIOUE, etc...)
Mener des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires et limiter le gaspillage alimentaire dans les cantines	80 animations scolaires effectuées, soit plus de 2 400 élèves sensibilisés 15 écoles qui compostent leurs déchets fermentescibles Lutte contre le gaspillage alimentaire, action menée conjointement avec le Conseil Général
Une communication de proximité auprès du grand public	Communication via notre site internet Réalisation d'événements grand public lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets

L'équipe du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE reste à votre disposition pour tout renseignement au 04.71.50.32.92.  
Adresse e-mail : sictom.issuire.brioude@wanadoo.fr Site Internet : sictom-issuire-brioude.com

### Le verre :



Vous pouvez déposer votre verre dans les colonnes situées :

- au cimetière,
- au croisement de Bessières

### Les textiles :



Vous pouvez déposer vos textiles dans les conteneurs du Relais situés au cimetière

## RECYCLAGE

Les habitants de la commune de Siaugues-Sainte-Marie ont à leur disposition au même endroit, à côté du cimetière : deux collecteurs de verres (bouteilles, pots, flacons...), un collecteur de vêtements et chaussures usagés... Une décharge réservée aux déchets verts (herbes, branchages...).

Le personnel communal entretient cet espace. Cependant il est navrant de toujours constater le même manque de civisme.

Ainsi on trouve au pied des collecteurs de verres (miroirs ou vitres, gravats, cartons, bidons d'huile usagée, capsules en fer, tissus, boîtes de conserve etc.).

De même dans les déchets verts, on trouve aussi divers matériaux et gravats qui n'ont pas à y être déversés...

Ne pas oublier qu'il existe une déchetterie à Langeac et que l'emplacement réservé à la collecte des bouteilles en verre des déchets verts, des vêtements n'est absolument pas une décharge publique.



## LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'ambrosie à feuille d'armoïse est une plante annuelle dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergènes. Il suffit de quelques grains de pollens par mètre cube d'air pour que les manifestations allergiques apparaissent chez les sujets sensibles, généralement en août-septembre. Si l'ambrosie impacte l'état de santé des populations, elle porte également préjudice à la biodiversité et aux rendements agricoles.

La région Auvergne subit l'invasion de cette plante, le département de la Haute-Loire est également touché, un arrêté préfectoral a en conséquence été pris en 2013 pour la mise en place d'une stratégie de prévention et d'observation pour lutter contre l'expansion de la plante.

### **Ce qu'il faut savoir :**

Description de la plante : l'ambrosie est une plante annuelle. Ses graines germent en mai-juin. En été, elle croît rapidement et peut atteindre plus d'un mètre de haut. Sa tige est verte, dressée et couverte de poils blancs. Ses feuilles, sans odeur, sont très découpées et d'un vert vif uniforme sur les deux faces. Ses fleurs apparaissent en juillet-août, regroupées en épis vert-jaune au sommet des rameaux. Elles portent le pollen. En octobre, la plante meurt en déposant des centaines de graines.



Où la trouve-t-on ? Elle se développe où la terre est dénudée, retournée ou transportée par l'homme : terrains résidentiels, agricoles (intercultures, jachères), chantiers publics ou privés, voies de communications, terrains délaissés ou en friche.

Quand devient-elle dangereuse ? C'est son pollen qui provoque des allergies. Il est disséminé par le vent en août-septembre. Très volatil, il peut parcourir plusieurs dizaines de kilomètres.

Comment lutter ? L'ambrosie supporte mal la concurrence végétale. Il est donc possible d'empêcher son apparition en veillant à ne pas laisser de terre dénudée en mai-juin-juillet.

Une fois qu'elle est sortie de terre, il faut la détruire : en l'arrachant (avec des gants) ou la fauchant (pour les grandes surfaces) en prenant garde de se protéger du pollen en août-septembre.

Qui est responsable ? Chacun est responsable sur les terrains qu'il occupe ou qu'il gère :

- les collectivités publiques sur les terrains publics,
- les propriétaires privés sur leurs parcelles,
- les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers,
- les agriculteurs sur les terrains agricoles.

### **Référence : l'arrêté préfectoral n° ARS/DT/43/01/2013/253**

« ... les propriétaires ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain pour le compte d'un propriétaire locataires (fermiers, locataires, ou occupants à quelque titre que ce soit) sont tenus de :

- Prévenir la pousse de plants d'ambrosie
- Détruire les plants d'ambrosie déjà développés ... »

« Toute personne qui n'aura pas engagé les moyens pour lutter contre la prolifération de l'ambrosie, conformément aux dispositions du présent arrêté, sera passible de poursuite... »

Sur la commune de Siaugues-Sainte-Marie, un référent communal (M. Jean-Pierre VISSAC - 04 71 74 21 42) a été désigné pour assurer le rôle de référent. Dans ce cadre, il est à même de vous apporter des conseils pour identifier la plante, prévenir son apparition ou lutter contre son développement. La lutte contre l'ambrosie est également coordonnée à l'échelle intercommunale (contact : PO. MALARTRE - po.malartre@langeadois.com - 04 71 77 26 51).

**La lutte contre l'ambrosie, plante dont souffrent tant de nos concitoyens, est l'affaire de tous. Merci d'avance de votre participation à cette action civique, qui concerne la santé publique et l'environnement.**

## LESPITALET

À quelques kilomètres de Siaugues, Lespitalet, modeste village aujourd'hui, mais de grands passages autrefois.

Les pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostelle, Rome ou Le Puy passaient par là. C'était l'étape nécessaire pour reprendre des forces et de continuer son périple.



Pour eux, un refuge et une chapelle seront bâtis ; la chapelle étant d'abord dédiée tout naturellement à Saint-Jacques.

Ce village s'est primitivement appelé Saint-Jacques-Lhospitalet, puis Saint-Blaise-Lhospitalet. La révolution supprima « Saint-Blaise », il ne resta que « L'hospitalet » qui devint Lespitalet dans le langage populaire.

Dans un titre de 1252, il est question de « l'hospital de Limanias », c'est à dire l'hôpital de Limagne et avec raison d'ailleurs. Il y avait là dans les temps anciens, un hôpital ou une maison charitable où l'on recueillait les pèlerins pauvres se rendant à Notre-Dame du Puy. Par-là passait en effet l'un des chemins des Romieux allant d'Auvergne en Velay et comme de juste, la chapelle était dédiée non pas à Saint-Blaise, mais à Saint-Jacques, patron des pèlerins.

Outre le refuge pour les pèlerins, une léproserie sera fondée au XII<sup>e</sup> siècle par l'abbaye des Chazes, dont les bienfaits étaient innombrables dans la région.

À l'époque, la lèpre faisait de grands ravages. On voyait parfois de gros bourgs atteints par le mal, désertés par leurs habitants et livrés au feu purificateur. Ces mêmes habitants qui, mis au ban de la société, chassés de leurs villages, s'en allaient mendier leur pain et propageaient ainsi la maladie.

Le monastère des Chazes s'efforcera de limiter les ravages de ce mal, en regroupant les malades dans cette léproserie.

Après les croisades, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la léproserie disparut. À l'emplacement du village actuel de Lespitalet, l'abbesse fait bâtir une chapelle dédiée à Notre-Dame du Puy. Un prieur, nommé par l'abbesse, devait s'occuper du service religieux et des pèlerins se rendant au Puy, à Rome ou à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Mais à Lespitalet, on ne vénère pas Notre-Dame du Puy, ni Saint-Jacques... mais Saint-Blaise et cela depuis 1461 !

Ce sont les croisés qui rapportèrent d'Orient le culte de Saint-Blaise, patron des pestiférés.

Saint Blaise était évêque de Sébaste en Asie Mineure. En l'an 315, Licinius empereur romain persécute les chrétiens et Agricolaüs gouverneur de la province fait arrêter Saint Blaise (qui s'était retiré dans la montagne). Sur le trajet qui le conduit au supplice, il guérit tous les malades qu'on lui présente en imposant ses mains, il guérit mêmes les chevaux et tous les animaux domestiques.

C'est sans doute à cause de ce trait de caractère (plus près des hommes et de leurs préoccupations journalières) qu'il supplanta Saint-Jacques dans la ferveur religieuse de la population.

Chaque année, début février à lieu le pèlerinage de la St-Blaise, avec une messe qui se déroule dans la chapelle.

Depuis quelques mois, la chapelle est indiquée par deux panneaux en bois, gravés avec style, lesquels ont été réalisés par M. Jean-Claude DUVION, demeurant à Jahon que nous remercions chaleureusement.

Source :

- fascicule réalisé lors de l'assemblée générale des donneurs de sang à Siaugues le 07/10/2001, avec l'aimable autorisation de la présidente des donneurs de sang, M<sup>me</sup> GÉRENTON Christiane.
- extrait de L'écho de Siaugues-St-Romain daté du 29 juillet 1984, d'après les recherches du curé Gagne et de l'abbé Dursapt.



## TRAVAUX PETIT PATRIMOINE

- Montplot (nettoyage communaux )



Montplot : création d'un terrain de pique-nique



Les 3 croix : aménagement aire pique-nique



Lespitalet : croix